



UNITE CONTRE L'AUSTERITE : POUR LE RETRAIT DU DECRET 2024-124

Alors que la conférence salariale, réunion où doivent être annoncées quelles seront les éventuelles augmentations des valeurs de points conventionnelles pour 2024, décidées pour le secteur sanitaire, social, médico-social et de l'aide à domicile, se tient le 28 février 2024, le Président et le gouvernement veulent imposer une cure supplémentaire d'austérité.

Ils l'ont fait par le décret numéro 2024-124 du 21 février 2024, « portant annulation de crédits ».

Ce ne sera pas moins de 10 milliards pour tous. Et plus particulièrement pour l'ensemble du secteur Sanitaire et de l'Action Sociale, à mission de service public, plus de 1 milliard de crédits en moins.

Ainsi, les enveloppes consacrées à **la Solidarité, l'insertion et l'égalité des chances** se verront amputées de 287 millions d'euros. Pour les enveloppes consacrées à **l'immigration, l'asile et l'intégration** ce ne sera pas loin de 174,6 millions. **La protection judiciaire de la jeunesse** verra son budget reculer de 37,9 millions et l'enveloppe **Jeunesse et vie associative** de 129,4 millions.

A cela s'ajoute 300 millions pour **l'aide à l'accès au logement**, 49 millions pour la **politique de la ville**, 50 millions pour **la protection maladie** et 20 millions pour **la prévention, la sécurité sanitaire et l'offre de soins**. Les politiques d'**accès et de retour à l'emploi**, elles, seront amputées de 227,9 millions d'euros.

Et pendant ce temps-là, l'économie de l'armement se porte bien comme les actionnaires. Ainsi les bénéfices net cumulés des plus grandes entreprises françaises du CAC40 ont dépassé les 120 milliards d'euros pour 2023, troisième année d'affilée où ces entreprises réalisent ensemble plus de 100 milliards d'euros de bénéfices.

La Fédération Nationale de l'Action Sociale FORCE OUVRIERE réaffirmera lors de cette conférence salariale son refus de cette politique d'austérité. Nous porterons nos revendications à savoir, l'exigence du retrait du décret portant « annulation de crédit », les 183 euros net pour tous, l'augmentation générale des salaires de 25 % dans chaque convention collective, la transposition des dernières mesures de la Fonction Publique, le maintien et l'amélioration de toutes nos conventions collectives et un plan financier d'urgence pour tout le secteur à la hauteur des besoins.

Le soir-même, lors de la réunion intersyndicale unitaire à l'initiative de FORCE OUVRIERE, nous proposerons aux autres organisations syndicales d'appeler nos différentes confédérations à se rencontrer afin qu'elles prennent les initiatives à la hauteur de la nouvelle attaque portée contre les salariés et leurs assurances sociales. Et qu'entre autres elles exigent le retrait du décret « portant annulation de crédits », comme elles ont su le faire sur les retraites. Nous réaffirmerons à cette occasion notre attachement à l'indispensable unité, sur la base de revendications claires. Nous rappellerons qu'il est temps de construire avec les salariés le nécessaire rapport de force pour obtenir satisfaction et ainsi faire reculer le Président et le gouvernement.

Et pour notre part, FNAS FO, nous invitons partout nos syndicats avec les salariés, dans l'unité, à discuter et préparer avec eux les cahiers de revendications et organiser les moyens de les faire aboutir, si besoin par la grève.

Paris, le 27 février 2024